



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin
Commune de Wolfisheim

Sommaire du N° 27

Fleurissement	1
Vie du village	2/3/4
Associations/ Sport & Loisirs	5/8
S'engager pour l'environnement	6/7
Travaux	9
Environnement & Divers	10/11
Agenda	12

Le fleurissement intercommunal Wolfisheim-Holtzheim

Plus de 60 variétés ont été utilisées pour les compositions florales communales : giratoire d'entrée de la commune, réalisations à l'entrée et à la sortie du village, place de la Fontaine et parterres fleuris, façade et cour de la Mairie où les deux chars à bancs offrent aux regards des passants et visiteurs leur floribondité de surfinias.

En matière de fleurissement, cette année encore, Wolfisheim a obtenu des félicitations. C'est une reconnaissance des efforts en matière de rénovation urbaine, de propreté de la commune et de son environnement en général.

Les deux communes ont constitué une commission qui apprécie et note avec impartialité.

Le jury se compose d'un horticulteur, de bénévoles, de jardiniers et d'élus des deux communes, tous passionnés de fleurissement.



Après avoir sillonné une partie des villages à pied et constaté qu'il y a de plus

en plus de balcons fleuris dans les collectifs, ce jury a, en fonction de critères d'appréciation (mélange de couleurs, de variétés, originalité et surtout qualité de l'entretien), rendu son verdict, en félicitant tous les particuliers qui ont fait l'effort de fleurir leurs balcons, terrasses ou maisons individuelles.



Le passage de la commission a eu lieu le 26 juillet à Holtzheim et le 2 août à Wolfisheim.

Voici le palmarès de l'année pour la commune de Wolfisheim...

MAISONS AVEC JARDIN

- 1) Famille GROSSKOST
 - 2) Famille KOEHLER
 - 3) Famille WUND
- Encouragements famille BOECKEL
Encouragements famille ELLES

BALCONS ET TERRASSES

- 1) MME MUNCH Yvonne
 - 2) Famille MENGES
 - 3) Familles BLUM
- Encouragements famille OSTERMANN
Encouragements Mme MEY Marlyse

FENÊTRES ET MURS

- 1) MME GROSSKOST Yvonne
 - 2) Famille METZGER Denis
 - 3) Famille WAGNER
 - 4) Famille LAUTH Henri
 - 4) Famille SCHWARTZMANN
- Encouragements famille KASTER

COLLECTIFS AVEC BALCONS

- 1) Familles DISS-SCHWING
 - 2) Famille BERTHET
 - 3) Famille REDNACK
- Encouragements famille WIRTZ-BOH
Encouragements famille LEHMANN

Étaient Hors concours, cette année, les familles :
METZGER Michel, GOETZ Benoît, REBMANN,
LAUTH Ernest et ADLOFF.



Directeur de la publication : Éric AMIET

Responsable de la publication : Michel WARTEL

Comité de rédaction : C. HODAPP - L. MEYER - M. ROSSIGNOL - S. SCHWARTZ - P. WENDLING - P. WOLFF

Les « Stupsi »

La halte-garderie « Les Stupsi » est un endroit convivial où les échanges entre les parents et l'équipe en place sont quotidiens. Tout au long de l'année, au sein d'une coquette petite maison de village, des bouts de choux de 3 mois à 6 ans sont accueillis. Grâce à l'implication de nos employées, Delphine KIEN, directrice, Amélie GOMES, éducatrices jeunes enfants, Céline ANTON et Cindy KOPP, en contrat d'accompagnement à l'emploi, les enfants sont enchantés des moments passés dans la structure et les parents rassurés de les savoir dans un lieu où ils sont en sécurité et bichonnés. Cette petite structure, à l'aspect familial favorisant la socialisation et l'autonomie, est un premier pas vers l'école maternelle.

Leur fête de fin d'année s'est déroulée le mercredi 11 juin dernier à la Maison de Retraite.

Le spectacle proposé « A la soupe ou petite chronique de la vie d'une maman » a enchanté petits et grands.

Les parents et grands-parents sont venus nombreux accompagner leurs chérubins à cet après-midi festif et gustatif.

Le goûter a été confectionné par de talentueux (euses) pâtissiers (ères) que nous remercions.

Les seniors qui ont participé à la fête ont particulièrement apprécié la présence des enfants.



De jeunes piétons responsables

Mardi 24 juin a eu lieu à la salle polyvalente de Wolfisheim la remise du « permis piétons », aboutissement de l'apprentissage et de l'éveil des enfants à la sécurité.

La gendarmerie de Wolfisheim, conduite par le SCH. S. LOUPMON, s'était rendue les semaines précédentes dans les classes de CE2 des écoles d'Oberschaeffolsheim, d'Eckbolsheim et de Wolfisheim pour des cours spécifiques sur le comportement dans la rue.



En France, en moyenne, 2 à 3 enfants sont blessés chaque jour sur le trajet de l'école, d'où la nécessité de les sensibiliser aux « risques » de la rue. Les enfants avaient à répondre à un questionnaire afin de décrocher le diplôme.

C'est en présence des maires des trois communes, des adjointes chargées des affaires scolaires, des représentants de la gendarmerie, des instituteurs et des élèves que s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes. L'après-midi placée sous le signe de la convivialité s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité de Wolfisheim.

Félicitations à tous les enfants !

Reprise des Acti'récréatives du mercredi

Mercredi 1er Octobre de 14H00 à 17H00

Salle multi activités de l'école élémentaire

Détail des animations distribué dans votre boîte à lettres

Enfants à partir du CP et jusqu'à 12 ans

Inscription auprès de Fabien ou Anaïs en mairie

Atelier Informatique

L'investissement de la commune dans un nouveau matériel informatique performant, comprenant 6 ordinateurs avec écran plat permettra de répondre aux attentes des jeunes (Internet - montage son et vidéo).

La salle informatique a également fait l'objet d'installation de stores qui rendent cet endroit agréable en toutes saisons.

Sous la conduite de Sauveur AUSINA les ateliers ont lieu le mercredi après-midi de 14H à 17H. Deux groupes de niveau bénéficient chacun d'1 h 30 de cours.

Salle informatique au 1er étage de la bibliothèque municipale

Inscription le jour de la première séance : Mercredi 1^{er} Octobre

Ils ont la Classe...



Pour marquer leur 45^{ème} anniversaire, les copains de la classe 1962 de Wolfisheim sont partis 10 jours au **Mexique** sur la Côte Est du Yucatán au sud de Cancun. Ils ont visité les sites Maya lors d'un circuit de 5 jours, et fini leur séjour dans un très bel Hôtel du côté de Playa Del Carmen.

Un séjour qui laissera de bons souvenirs aux participants : Alain & Cathie Hoffmann, Gilbert & Nathalie Groll, Philippe & Christiane Ohlmann, Yolande et Laurent Schoettel, Marie-Claude & Didier Streith et Pascal Friedmann.

Ils se sont donnés rendez-vous dans 5 ans pour honorer leur demi-siècle.

Amicale de la Classe 62 - A. Hoffman 06 08 28 12 63
ou P. Friedmann 06 36 22 02 62



Cet été à l'accueil de loisirs...

Pendant que d'importants travaux avaient lieu à l'école élémentaire, les locaux de l'école maternelle ont accueilli le centre de loisirs communal en juillet et août.

Après les déménagements des salles de classes par les ouvriers municipaux, les animateurs permanents et des membres de la commission scolaire & jeunesse, les animateurs, sous la conduite de Fabien Bourgeois, directeur et d'Anaïs KINSINGER, son adjointe, ont fait un remarquable travail d'aménagement : Ici accueil

oriental et convivial, là coin détente et lecture, là encore clin d'œil à la plage et à l'exotisme, lieu de vie pour chaque groupe.

Durant cinq semaines les enfants de 4 à 12 ans, repartis en fonction de leur âge, ont pu profiter d'activités variées :

- Semaine « Chinoiseries » avec organisation, actualité oblige, d'une grande journée J.O.
- Semaine « Nature au naturel » avec comme temps fort l'organisation du mini camp.

Celui-ci, installé non loin du complexe sportif, a donné l'occasion à une dizaine de grands de découvrir les joies du camping et de l'autonomie. Les repas ont été élaborés et conçus par le groupe qui a su gérer tous les moments de la vie quotidienne (coucher, lever, vaisselle...). La clarté de la deuxième nuit a permis de s'initier à l'astronomie et d'observer les constellations.



Autre moment fort apprécié, « La magie du spectacle » a offert aux enfants la possibilité de découvrir les arts du cirque et de se mettre en situation d'artiste lors d'une représentation de clôture : « Tom, l'apprenti magicien ».

Le projet pédagogique met l'accent sur la personnalité de l'enfant, le respect de la vie en communauté et l'apprentissage de l'autonomie.

Le CCAS à la maison de retraite

Le 28 mai, une rencontre entre le personnel de la maison de retraite et les membres du CCAS était organisée.

Une visite des lieux orchestrée par M. Gross, président de l'association des résidents de la Maison de retraite, a permis aux membres du CCAS d'apprécier la qualité des locaux ; entrée, chambre, salles communes, chapelle et du fonctionnement de cet établissement : salle de bain équipée pour personnes à mobilité réduite, sonnette mobile pour chaque résident, bureaux, lingerie, cuisine.

La vue de la terrasse sur la nature environnante, le jardin, en projet d'aménagement, les cygnes venus couver face à la salle à manger, le chat dormant sur un fauteuil, les poissons nageant dans le bassin du hall offrent, pour les résidents de cette maison, un lieu de vie agréable.



Le CCAS est un service de proximité dans une commune. Il a un rôle d'écoute, d'accompagnement, d'information, d'orientation et d'aide aux personnes en difficultés. C'est également le CCAS qui organise la traditionnelle fête de Noël des personnes de plus de 70 ans dans notre commune (dimanche 14 décembre 2008), les sorties pour nos aînés et la distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans, courant du mois de décembre.

La fête de Noël des résidents de la maison de retraite et de leur famille aura lieu le samedi 20 décembre à midi.

Les membres sont : M. E. AMIET, Président - Mme M. JUNG, Vice-présidente - Mme P. WENDLING, Mme M. ROSSIGNOL, Mme V. LAUTH, Mme E. WEBER, Mme C. HUSS, M. J.-M. MARY, Mme S. AHNNE
M. B. AMIET, Mme S. ARNAZ-JACOB, Mme M. GROSS, M. D. KLEIN, M. A. AUGST, M. J.-M. LEDERLE, M. F. FRANKEN, Mme R. HUCK

" La Maison de Retraite Au Fil de l'Eau recherche des bénévoles souhaitant occuper leur temps libre au profit des pensionnaires. Les activités à proposer sont : la lecture, les jeux de société, promenade, petit bricolage, travaux manuels ou tout simplement une présence pour discuter. Toute personne intéressée peut s'adresser au secrétariat au 03 88 10 32 75, à Mme Marlise JUNG, Vice-présidente ou M. Jean-Daniel DOLLINGER, Directeur. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. D'avance Merci."

Soirée musicale "Au Fil de l'Eau"

Le 05 juin dernier, l'Harmonie de Wolfisheim sous la direction d'Olivier METZLER nous conviait à son concert d'été, public et gratuit, à la Maison de retraite "Au Fil de l'Eau".

Initialement prévu à l'extérieur, le concert a eu lieu dans la grande salle pour cause de météo capricieuse. Il a été fort apprécié des résidents ainsi que des villageois venus nombreux



Visite du ban communal

Ça roulait pour le Conseil Municipal ce 11 juin puisque sous la houlette de Michel ZEHACKER, notre garde champêtre, une visite à bicyclette du ban communal avait été organisée. Les nouveaux élus ont pu apprécier l'étendue de notre commune, certains mollets s'en souviennent... La soirée barbecue qui a suivi a permis de reprendre des forces dans une ambiance conviviale.



Vie du village

La fête de la musique...

Le dimanche 22 juin à l'école Germain Muller, diverses prestations musicales de qualité se sont succédées devant un public clairsemé.

- ◆ L'école de musique : séquence instrumentale, puis chants des plus jeunes accompagnés au piano par Philippe BERGER, directeur de l'école de musique, de Bach à J.J. Goldman ;
- ◆ La chorale de Wolfisheim (les nouveaux venus seront les bienvenus) : variété connue du public : « Stand by me » « L'enfant et l'oiseau » ;
- ◆ Le duo 2Soul (Caroline et Marc) avec des tubes disco réorchestrés par leurs soins ;
- ◆ Le groupe Seeker a chauffé l'ambiance avec des morceaux rock pop passant de Stewie Wonder à Billy Watch, James Blunt ou les Red Chili Peppers
- ◆ Le groupe Alix R nous a divertis avec ses ballades urbaines et ses envolées campagnardes.



Une petite restauration était assurée par les bénévoles du Tennis Club de Wolfisheim (TCW). Wolfisheim a su fêter la musique avec un spectacle de qualité, rendez-vous en 2009 avec une nouvelle formule.



Fête Nationale

Les pompiers de Wolfisheim, associés à la commune, étaient à la hauteur en ce 13 juillet, une organisation reconnue de tous car tout était réuni pour que la fête soit réussie : tartes flambées, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal animé magistralement par O² Clubbing.

La foule venue nombreuse comme chaque année ne s'y est pas ennuyée.

Course Citoyenne

Samedi 17 mai a eu lieu la désormais traditionnelle course citoyenne de Wolfisheim dont le départ était donné de l'école Germain Muller.

Nous avons eu de la chance avec la météo, enfants et adultes ont tous pu courir dans de bonnes conditions. Les enfants ayant été sensibilisés à l'endurance en amont, chacun, à son rythme, a su finir la course.

Le Maire était là, accompagné des adjoints délégués aux sports et aux écoles, pour distribuer coupes et médailles aux vainqueurs, pendant que des rafraîchissements étaient offerts aux enfants.

Au delà de la dimension sportive de la matinée, c'est un événement qui permet aux habitants de Wolfisheim de participer à la vie des enfants du village. Rendez-vous l'année prochaine ?



Brocante

Pour sa 11^{ème} édition, la brocante organisée par l'ESW, le TCW et la commune a obtenu un franc succès. Tous les stands avaient été réservés de longue date et l'on pouvait y trouver de tout : peu sont repartis les mains vides !

Pour les plus jeunes, le messti a été l'occasion de se retrouver durant encore toute la semaine qui a suivi : auto-tamponneuses, manège ou casino. Quel plaisir de s'y retrouver après l'école !



Le prochain thé dansant aura lieu le dimanche 21 septembre à 14 h 00 à la salle polyvalente de Wolfisheim

Thé dansant





La classe de CM1 de l'école Germain Muller de Wolfisheim sur les tatamis
 Les 24 élèves de cette classe ont terminé en beauté leur saison sportive d'initiation à l'Aïkido. Entre septembre 2007 et juin 2008, accompagnés par leur enseignante Mme Catherine ZOBEL, ils ont en effet suivi au rythme d'un samedi par mois, l'enseignement de Maître Paul MATTHIS dans le Dojo du Club d'Aïkido de Wolfisheim situé au Fort KLEBER.

Reprise des cours le lundi 29/09/2008 :

Les personnes désirant découvrir l'Aïkido dans la bonne humeur sont les bienvenues. Le Club est ouvert à toutes et à tous, et chaque année, les pratiquants se font un plaisir d'accueillir les nouvelles recrues, débutantes ou non.

Lundi	: Gradés	de 20h15 à 21h45
Mardi	: Enfants	de 19h15 à 20h15
	: Adultes	de 20h15 à 21h45
Mercredi	: Armes	1 semaine sur 2 de 20h15 à 21h45
Jeu	: Enfants	de 19h15 à 20h15
	: Adultes	de 20h15 à 21h45
Samedi	: Stage	1 fois par mois

Les 8 filles et 16 garçons qui ont ainsi eu le plaisir d'apprendre, dans la bonne humeur et la discipline, les techniques de base se sont vu délivrer lors de leur dernière séance de la saison un certificat d'initiation à la pratique de l'Aïkido pour la saison concernée. Ce bel exemple de synergie entre le monde de l'éducation et le monde associatif, dont les enfants sont les principaux bénéficiaires, est vraiment remarquable dans une société de plus en plus individualiste.

Badminton Club Eckbolsheim

<http://www.badminton-club.eu>



**** École de Jeunes ****

Notre École de Badminton a été récompensée pour ses efforts envers les jeunes puisqu'elle vient d'obtenir **sa 2ème étoile**, la plaçant ainsi au même niveau que les grands Clubs du Département.

Cette labellisation est attribuée par la Fédération Française de badminton, pour une année, sur la base des critères stricts et sélectifs.

La section Jeunes accueille les enfants de 7 à 14 ans. Au programme, entraînements encadrés et jeux, accompagnement lors des compétitions (Circuit Jeunes, Interclubs Jeunes, préparation aux épreuves des plumes,..)



Finales Départementales des Interclubs Jeunes 2007-2008
 Cérémonie de remise des Prix - Dimanche 18 mai 2008



Contact : **Alexandra Dick** ☎ 06 78 19 67 23 ou Rubrique Jeunes

Section Compétition Senior

Pour sa première saison en 2ème division départementale, notre équipe Compétitions Senior se classe 5ème de son groupe et atteint son objectif qui était le maintien.

La saison 2008-2009 verra la création de la seconde équipe du Club, dénommée Eckbolsheim II qui évoluera en 3ème division départementale.

Les entraînements sont encadrés par un titulaire du Brevet d'État – 2ème degré

Contact : **Nicolas Hamann** ☎ 06 70 51 11 10 ou Rubrique Compétition Senior



Section Loisirs et Play'Bad Sénior

Détente et plaisir sont les maîtres mots de cette section. Entraînements et/ou jeu libre, à vous de choisir ! La section Loisir propose de participer aux rencontres **Play'Bad**.

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux joueurs «non compétiteurs» de rencontrer d'autres partenaires que ceux de leur propre club et de favoriser les échanges interclubs. Les rencontres se disputent si possible par matchs Aller-retour. Ambiance décontractée et sympathique !!

Contact : **Frédéric Ohrel** ☎ 06 71 69 89 22 ou Rubrique Loisir et Play'Bad



Jour	Section	Horaire	Lieu	Activité
Lundi	Loisirs	20h00 - 22h00	Eckbolsheim	Entraînement 1 lundi sur 3 Jeu libre
Lundi	Compétition	19h30 - 22h00	Wolfisheim	Entraînement 2 lundis sur 3 Jeu libre
Mercredi	École de Jeunes	14h00 - 17h00	Wolfisheim	Entraînement
	Loisir et Compétition	20h00 - 22h00	Wolfisheim	Jeu libre
Vendredi	École de Jeunes	17h45 - 19h15	Eckbolsheim	Entraînement
Samedi	Loisir et Compétition	9h00 - 12h00	Eckbolsheim	Jeu libre
Mardi	Loisir et Compétition	19h30 - 20h30	Eckbolsheim	Footing
jeudi	Loisir et Compétition	20h00 - 21h00	Eckbolsheim	Musculation tout public de + de 15 ans

Pour répondre à une demande importante de la commune, en effet plus de 20 personnes souhaitent pratiquer le badminton, une entente a été conclue en sept. 2007 avec le Badminton club d'Eckbolsheim. Cette entente a parfaitement fonctionné et la commune comptait, à la fin de la saison passée, plus de 30 membres.

Président : **Christian Barthel** ☎ 06.82.86.89.89
c.barthel@badminton-club.eu

S'engager pour l'environnement

RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR



Ne laissez pas la porte ouverte après avoir entré ou sorti les aliments.



Ne mettez pas de plats chauds au réfrigérateur ou au congélateur : attendez qu'ils soient refroidis.



Dégivrez régulièrement votre réfrigérateur, sinon il consomme plus (n'attaquez pas le givre au couteau, vous pourriez abîmer le circuit de refroidissement).

LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE



Remplissez bien votre machine avant de la faire marcher : une machine à moitié vide consomme autant qu'une machine pleine, si votre appareil n'a pas la fonction "demi-charge".



Évitez de laver le linge à 90°C. A 30 ou 40°C, vous dépensez trois fois moins qu'à 90°C.



Si vous avez le tarif "heures creuses", faites marcher vos machines pendant les "heures creuses".



Nettoyez régulièrement le filtre de vos machines.

CUISSON SUR PLAQUES ÉLECTRIQUES



Quand c'est possible, couvrez vos casseroles lors de la cuisson : cela évite la perte de chaleur.



Utilisez des casseroles plus larges que vos plaques pour éviter de perdre de la chaleur.



Sur les plaques électriques traditionnelles, éteignez en fin de cuisson pour les plats mijotés : la plaque reste encore chaude pendant un certain temps, et vous économisez de l'énergie.

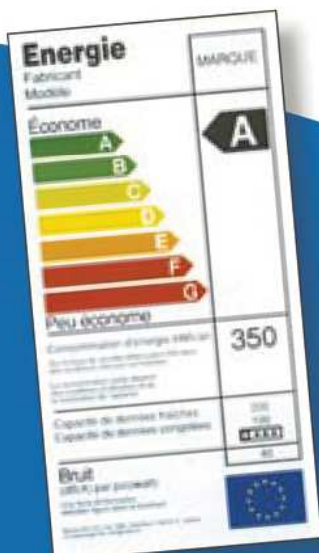
ÉCLAIRAGE



Évitez les lampes halogènes à éclairage indirect vers le plafond : 1 lampe halogène de 500 W consomme jusqu'à 20 fois plus qu'une ampoule classique.



Éteignez la lumière en sortant d'une pièce, même si vous y retournez 5 minutes après.



Avant d'acheter un appareil électroménager, regardez bien l'étiquette énergie : un appareil de classe A consomme presque moitié moins qu'un appareil de classe D.

Des petits gestes pour de grandes économies d'énergies !

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



Ne bouchez pas vos grilles d'aération, elles sont là pour diminuer l'humidité de votre logement. Plus un logement est humide, plus il consomme de chauffage.



Arrêtez le chauffage quand vous aérez une pièce. Ne touchez pas au thermostat : utilisez l'interrupteur marche-arrêt.

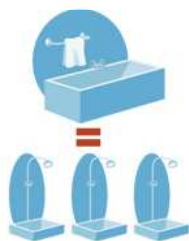


Chauffez à 19°C au lieu de 22°C.



Baissez votre chauffage lorsque vous n'êtes pas chez vous, mais ne l'éteignez pas complètement. Vous économiserez environ 80 € par an.

EAU CHAUDE SANITAIRE



1 bain consomme autant que 3 douches. Préférez prendre une douche, vous économiserez de l'eau chaude et donc de l'électricité.



Si vous faites la vaisselle à la main, utilisez un bac. En faisant la vaisselle à l'eau courante, vous consommez plus d'eau.



Ne laissez pas couler l'eau inutilement. En vous brossant les dents, en vous rasant, en faisant la vaisselle... coupez l'eau.

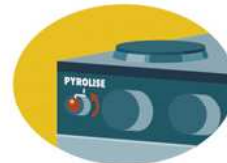
FOUR ÉLECTRIQUE



N'ouvrez pas inutilement la porte du four pendant le préchauffage : vous éviterez des pertes de chaleur.



Si vous nettoyez votre four par pyrolyse, faites-le juste après la cuisson : le four encore chaud mettra moins de temps à chauffer pour le nettoyage, vous économiserez de l'énergie.



Si vous avez choisi le tarif "heures creuses", faites marcher le nettoyage par pyrolyse pendant les "heures creuses". Cela coûtera moins cher.



AUTRES ÉQUIPEMENTS

Ne laissez pas vos appareils en veille quand vous ne les utilisez pas.

20 heures de veille représentent jusqu'à 4 heures de fonctionnement

Votre conseiller vous accueille
vous écoute et vous conseille
pour vous apporter la solution
dont vous avez besoin
03 88 20 60 60



La « mayonnaise » est en train de prendre à l'ESW, elle sera prête à être servie dès le début de la nouvelle saison qui arrive à grands pas. En effet, le Président, entouré de son nouveau comité, oeuvre avec les compétences de chacun pour une nouvelle saison pleine d'élan. Les maîtres mots de l'ESW sont la réussite, la sérénité et la convivialité.

Grâce à l'adhésion de nouveaux joueurs venus de différents horizons une 3ème équipe a été constituée. Ces 3 équipes senior, sous la houlette technique de Jo et de Mounir, nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.

Le retour d'anciens joueurs, l'arrivée de nouveaux et la constance de notre ancienne ossature vont nous permettre de travailler et de vous présenter un nouveau visage lors du championnat qui va débiter le 31 août 2008.

Nous espérons vous accueillir nombreux afin d'encourager nos équipes notamment pour nos matchs à domicile (voir calendrier ci-contre).

Nous sommes toujours prêts à accueillir de jeunes joueurs (débutants, poussins, benjamins, moins de 13 et moins de 18) pour assurer l'avenir de notre club. En ce qui concerne les équipes de jeunes la continuité va se faire, notamment avec la création d'une équipe de moins de 18 ans.

Différentes manifestations vous seront proposées tout au long de l'année. Nous tenons à faire remarquer l'adhésion de la Commune de Wolfisheim à notre projet (travaux et entretien du stade, collaboration au niveau de nos manifestations).

Contacts :

C. HODAPP président 06.09.51.34.91
 Y. FRIEDLIN vice-président 06.07.50.73.90
 T. SCHWARTZ vice-président 06.80.310.373
 M. CARTUCCI Manager 06.84.64.33.19

Equipe	Date/heure	Recevant	Visiteur
Equipe 1	14/09/08 16H	Strg Koeni.Js 1 - Wolfisheim Es 1	
Equipe 2	14/09/08 10H	Wolfisheim Es 2- Entzheim 2	
Equipe 3	14/09/08 10H	Non affecté 5- Wolfisheim Es 3	
Equipe 1	28/09/08 16H	Wolfisheim Es 1 - Brumath 1	
Equipe 2	28/09/08 10H	Achenheim 2- Wolfisheim Es 2	
Equipe 3	28/09/08 10H	Wolfisheim Es 3- Eckwersheim 2	
Equipe 1	12/10/08 15H	Hoerd 1 - Wolfisheim Es 1	
Equipe 2	12/10/08 10H	Wolfisheim Es 2- Duppigheim 2	
Equipe 3	12/10/08 10H	Willgottheim 3- Wolfisheim Es 3	
Equipe 2	19/10/08 10H	Wolfisheim Es 2- Strg Olympique 2	
Equipe 3	19/10/08 10H	Oberhausberg 3 - Wolfisheim Es 3	
Equipe 1	26/10/08 15H	Wolfisheim Es 1 - Willgottheim 1	
Equipe 2	26/10/08 10H	Dangolsheim 2- Wolfisheim Es 2	
Equipe 3	26/10/08 10H	Wolfisheim Es 3- Reichstett 3	
Equipe 3	02/11/08 10H	Wolfisheim Es 3- Duntzenheim 2	
Equipe 1	09/11/08 14H30	Hoenheim 1 - Wolfisheim Es 1	
Equipe 2	09/11/08 10H	Wolfisheim Es 2- Strg Stockfel 2	
Equipe 3	09/11/08 10H	Quatzenheim 2- Wolfisheim Es 3	
Equipe 1	16/11/08 14H30	Wolfisheim Es 1 - Reichstett 1	
Equipe 2	16/11/08 10H	Wolfisheim Es 2- Oberschaef Us 2	
Equipe 3	16/11/08 10H	Schiltigh Esp 2- Wolfisheim Es 3	
Equipe 1	23/11/08 14H30	Truchtersheim 1 - Wolfisheim Es 1	
Equipe 2	23/11/08 10H	Molsheim 2- Wolfisheim Es 2	
Equipe 3	23/11/08 10H	Wolfisheim Es 3- Dingsheim 3	
Equipe 1	30/11/08 14H30	Oberschaef Us 1 - Wolfisheim Es 1	
Equipe 3	30/11/08 10H	Breuschwick 2- Wolfisheim Es 3	
Equipe 1	07/12/08 14H30	Wolfisheim Es 1- Furdenheim 1	



Dans une ambiance conviviale Aqua Tonic vous propose depuis plusieurs années des cours de step et de gym aérobie en musique. Extraordinairement motivant et toujours très simple d'accès, le step vous assure de retrouver des jambes et des fesses de rêve en ne faisant qu'un avec la musique ! Travail mixte cardio et renforcement musculaire localisé sur la tonicité du bas du corps.

lundi à 19h30 - école élémentaire : cours de step - Evelyne GINTER-MEHN
 mardi à 16h15 - école maternelle : gym enfants - Evelyne et M. CASPAR
 jeudi à 18h - école élémentaire : step ado/adulte débutants - Émilie LANGLET
 jeudi à 19h45 - école maternelle : cours de gym adulte - Émilie
 Renseignements 03.88.77.85.00



Sans oublier la série d'abdos et, en fin de séance, les étirements

Informatique pour adultes



L'atelier multimédia va reprendre son cycle de vulgarisation de l'informatique en octobre avec des séances les lundis de 19h30 à 21 heures. Parallèlement nous élaborerons des modules de perfectionnement (vidéo, photo, traitement de texte, tableur, Internet etc.), pour les nombreux demandeurs et, avant la fin de l'année, nous vous proposerons des séries de 2 à 4 cours, à la carte et à concurrence de 10 séances d'1h30 pour 60 €.

Merci de bien vouloir vous inscrire, en Mairie (ou au 06.70.08.19.05), avant le 24 septembre pour les cours d'initiation à l'informatique, qui débiteront le lundi 6 octobre 2008, au 1er étage de la bibliothèque municipale.

Dates et lieux des auditions

Ecole de musique intercommunale

Tel : 06.82.08.21.69

Mail : philippe.berger18@wanadoo.fr

Reprise des cours à partir du 22 septembre 2008

Année scolaire 2008 /2009

- ◆ Mercredi 19 Novembre 2008 à 19h00 à Holtzheim
- ◆ Vendredi 19 Décembre 2008 à 19h00 à Wolfisheim
- ◆ Jeudi 8 Janvier 2009 à 17h00 animation à la maison de retraite de Wolfisheim
- ◆ Jeudi 19 Février 2009 à 19h00 à Holtzheim
- ◆ Mardi 14 Avril 2009 à 19h00 à Wolfisheim
- ◆ Samedi 27 Juin 2009 à 16h00 Concert de fin d'année dans la salle polyvalente de Holtzheim « Voyage musical à travers les siècles »



Le retour des hirondelles...



Comme annoncé dans le précédent bulletin, les employés municipaux ont mis en place, chez la dizaine d'habitants de Wolfisheim qui l'a demandé, des nids d'hirondelles.

Ces habitants espèrent bien évidemment avoir des locataires dans les meilleurs délais et se sentent prêts à affronter les petites nuisances collatérales.

Merci à eux !



Voirie – Réseaux

- ◆ Les travaux de la rue d'Andlau consistaient à reposer un collecteur d'assainissement Ø 300 (coût 72160€) puis de revêtir la chaussée d'un tapis d'enrobés (25000€). Ces travaux sont terminés depuis le 14 août. (cf. photo ci-contre).



- ◆ Ceux de la rue C.A.WURTZ visent à renforcer la sécurité aux abords de l'entrée secondaire de l'école maternelle par l'inversion du sens unique de circulation tout en permettant la desserte de l'enseigne commerciale « Paris-Store » à partir de la rue d'Oberhausbergen. En venant du côté de la rue de Berlioz, les parents d'élèves disposeront d'une niche de stationnement faisant office de dépose minute. La sortie de l'école sera protégée par un passage surélevé et le débouché sur la rue d'Oberhausbergen sera réglé par un feu tricolore (40 000 €).



Ces travaux ont été achevés avant la rentrée scolaire.

- ◆ Pour la rue du Milieu il s'agira d'un renouvellement HTA par l'Électricité de Strasbourg (Cigogne – Château – Milieu - Chapelle), puis de renouveler le réseau d'eau (démarrage le 1^{er} septembre pour 7 semaines - 150 000 €), de réhabiliter le réseau d'assainissement (70 000 €) et enfin de réaménager la voirie (270 000 €) avant de remplacer le matériel d'éclairage public du tronçon en impasse (7 300 €). Fin des travaux prévus pour la fin d'année (sauf intempéries).
- ◆ Enfin RD63/rue du Stade, l'arrêt de bus sera réaménagé et mis aux normes d'accessibilité (30 000€) en septembre 2008.
- ◆ Quant aux travaux significatifs sur le patrimoine bâti, les congés scolaires ont été mis à profit pour réaliser les travaux de mise en sécurité au regard de la réglementation des ERP (Établissement Recevant du Public) de l'école élémentaire « Germain Muller ».

Ce bâtiment de 2434 m² a été construit en 1959 avec une extension plus récente dans les années 1990.

Les travaux se sont concentrés essentiellement sur la partie ancienne de l'ouvrage et portent sur les aspects techniques suivants :

- Le cloisonnement et le désenfumage de circulation verticale et horizontale ;
- La protection des escaliers ;
- L'isolement des locaux à risques ;
- La distribution intérieure par cloisons coupe-feu ;
- La suppression du cul-de-sac au sous-sol par la création d'une sortie de secours ;
- Les travaux du réseau gaz et la modification des circuits et gaines de ventilation ;
- L'installation et l'équipement électrique.

6 entreprises ont été mobilisées en juillet / août pour mener à bien ce chantier indispensable pour la sécurité des écoliers et du personnel enseignant pour un coût total de 110.000 €.



Balayage des rues et des trottoirs

La Communauté urbaine de Strasbourg a compétence pour le nettoyage des rues et places dans toutes les communes adhérentes. Ainsi à Wolfisheim le balayage mécanisé est exécuté le jeudi matin pour une grande partie du village, la partie restante étant rattachée à la tournée du vendredi matin. Le balayage s'effectue entre 5h et 12h sauf organisation exceptionnelle pour raison de service (brocantes, fête etc.) en accord avec les mairies. Les impasses font parties d'un circuit particulier et sont balayées toutes les 6 semaines, l'après midi, car, pour des raisons de sécurité, le chauffeur ne peut exécuter de manœuvres lorsqu'il est seul.

Dans les communes périphériques, le nettoyage des trottoirs incombe aux propriétaires ou aux locataires pour la partie longeant la propriété. Le stationnement étant un grand inconvénient dans le nettoyage des voies publiques, il est souhaitable de garer les véhicules de façon à ce que le nettoyage des rues et des trottoirs puisse se faire alternativement de chaque côté des rues.

Feuilles mortes

En automne, le ramassage des feuilles mortes s'effectue sur une période plus ou moins longue suivant les années, c'est un travail fastidieux qui demande patience et compréhension, les feuilles mortes n'étant pas un déchet mais un aléa naturel, chacun est chargé de balayer régulièrement les feuilles devant chez soi, les ouvriers municipaux se chargeant des espaces communaux en fonction de leurs disponibilités.

Utilisation des produits phytosanitaires

Les pesticides, couramment utilisés dans nos jardins et nos espaces publics pour venir à bout des herbes folles ou des insectes ravageurs, ne sont pas sans danger pour notre santé. C'est pourquoi la ville de Strasbourg et la Communauté urbaine de Strasbourg se sont engagés, au travers d'un programme appelé "Zéro phyto", à supprimer progressivement l'emploi des désherbants, insecticides et fongicides d'ici 2010. Ce projet, soutenu financièrement par l'agence de l'eau Rhin Meuse, vise à préserver la qualité de la nappe phréatique, seule ressource en eau de l'agglomération. Des moyens de lutte alternatifs sont progressivement expérimentés et mis en œuvre. A Wolfisheim, les ouvriers municipaux sont sensibilisés en ce sens afin de préserver la flore, la faune. Plusieurs actions sont d'ailleurs menées avec les associations et les écoles tout au long de l'année pour préserver les abords de la Bruche.



Il va de la responsabilité de chaque amoureux des jardins, de prendre conscience de la nécessité de se protéger et de respecter l'environnement par une baisse progressive de l'emploi des produits chimiques dans la nature.

Les abeilles vous disent merci !

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis! Une consultation citoyenne sur l'eau jusqu'au 15 octobre 2008.

Rendez-vous sur le site www.strasbourg.fr/environnement et donnez votre avis !

Autre lien intéressant à consulter : <http://www.ideal79.com/>

L'environnement de votre bébé



La rédaction aimerait porter à votre connaissance la mise en place d'un service de location nettoyage de couches lavables pour bébé. Le but est principalement écologique (chaque bébé générant une tonne de couches usagées, déchets très polluants) mais aussi de santé.

Il s'agit de « Couches Ecoservice » que vous pouvez retrouver sur le site :

<http://www.couches-ecoservice.com>

Une idée, une astuce, une recette...

Un article à soumettre...

Un témoignage...

Une critique constructive...

Une seule adresse : wolffiinfo@gmail.com

Dans la mesure du possible et selon la place disponible nous traiterons votre demande, afin de la faire paraître dans votre prochain Wolfi Info

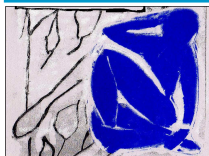


Des exemplaires du guide d'excursions dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (réalisé par le Verkehrsclub Deutschland, la FNAUT et Alsace Nature)

sont disponibles en mairie

Plus de renseignements sur le site :

<http://www.eurodistrict.eu>



Mme Marie-Rose METZGER, Professeur - diplômée du CEYT de Lyon, se propose de vous enseigner le **Yoga** à la rentrée les **mercredis de 20h à 21h15**, au tarif de 50€ / trimestre ou 140€ / année.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de bien vouloir remplir et retourner ce bulletin réponse en mairie avant le 24 septembre.

Les cours débuteraient le mercredi 1er octobre 2008 par une séance de découverte gratuite. Venez nombreux !

Intention d'inscription aux cours de Yoga

(A retourner en Mairie avant le 24 septembre 2008)

NOM : _____ PRENOM : _____ Age : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

Prêt à s'inscrire Pourquoi pas Sûrement pas

J'aurais préféré un autre jour. Lequel ? _____

Pour tous renseignements complémentaires appelez le 06.70.08.19.05
ou laissez un message à l'attention Martine ou de M. WARTEL à la Mairie

Les troubles de voisinage

La vie en société impose de supporter les inconvénients du voisinage (bruits, vibration, odeurs, fumée, pollution...) car ils sont presque inévitables. Néanmoins on ne peut reprocher au locataire du dessus de recevoir des amis le dimanche ou à son voisin de tondre sa pelouse le vendredi à son retour du travail... Il s'agit là d'inconvénients classiques de la vie en société.

Toutefois, la tranquillité de chacun doit être respectée, de jour comme de nuit.

Un arrangement amiable est souvent possible et toujours préférable !

Un trouble de voisinage est une gêne ou un préjudice, plus ou moins grave, causé volontairement ou involontairement à son ou ses voisins. Il faut qu'il ait un caractère anormal pour pouvoir être sanctionné. Aucun texte ne définissant la limite entre trouble normal et trouble anormal, ce sont les tribunaux qui en décident en fonction des lieux et des circonstances. Le juge analyse le caractère excessif ou non de la nuisance en tenant compte du moment où elle survient, de sa localisation et de la personnalité du plaignant.



Animaux : Dans tous les cas le maître est responsable des dommages causés à autrui. Il devra donc réparer les dégâts causés. Sa responsabilité pourra toutefois être dérogée si c'est le comportement de la victime qui est à l'origine de l'accident. Depuis la loi du 6 janvier 1999, les chiens d'attaque (1^{ère} catégorie), de garde ou de défense (2^{ème} cat.) doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique. Leur détention **doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie.**

D'une manière générale, si vous jugez qu'un animal présente un danger, la même loi vous autorise à saisir le maire.



Bruit et nuisances sonores : C'est une des nuisances les plus courantes : aboiements, bricolage, tondeuses, instruments de musique. Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, elle peut être sanctionnée quand elle est « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ». Vous pouvez vous adresser au maire qui dispose de pouvoirs de police pour réprimer les bruits de voisinage. Si cette démarche n'aboutit pas, vous devrez alors engager une action en justice.



Plantations : A la campagne, il peut arriver que la végétation de votre voisin vous gêne. En principe, votre voisin doit respecter une distance minimale entre la limite de votre propriété et sa plantation. Cette distance est définie par les règlements locaux d'urbanisme. Si ces règles ne sont pas respectées, vous pouvez exiger que votre voisin déplace ses plantations, sauf si cette situation existe depuis plus de 30 ans. Précisons également que vous ne pouvez pas protester contre la chute des feuilles de l'arbre de votre voisin s'il est planté à la distance réglementaire.

Constructions - Immobilier - Fenêtres

Votre voisin décide de percer une ouverture qui donne directement sur votre habitation. Il doit respecter les distances minimales définies par les articles 678 et suivants du Code civil. Pour les autres règles d'urbanisme, renseignez-vous en mairie, le matin.

Odeurs

Si les mauvaises odeurs proviennent d'une activité professionnelle ou assimilée, vous pourrez faire vérifier si l'intéressé a bien installé les systèmes d'aération imposés par la réglementation (hottes aspirantes, etc.). Mais il n'est pas question, en principe, d'interdire au voisin le barbecue du dimanche... Sachez aussi que le règlement d'un lotissement ou d'une copropriété peut encadrer voire interdire l'usage d'un barbecue.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site Internet (d'où est partiellement extrait cet article) : <http://www.droitquotidien.net/>

La tarte aux potirons

Catégorie : Petit Déjeuner / Brunch
Recette proposée par : La Rédaction
Temps de préparation : > 60 mn
Difficulté :

Ingrédients

Pour 6 personnes
1 rouleau de pâte Brisée
1 quartier de potiron de 200 g environ
1 c. à soupe rase de cannelle en poudre
1 orange
25 cl de crème fraîche
2 oeufs
250 g de sucre en poudre
1 c. à café de sucre cristal



Préparation

Pressez le jus de l'orange. Épluchez le potiron et coupez-le en petits dés. Mettez-les dans une casserole, poudrez-les de 100 grammes de sucre, ajoutez le jus d'orange et rajoutez de l'eau afin que le niveau de liquide soit « à fleur » du potiron.

Faites cuire à feu doux en remuant de temps en temps jusqu'à ce que le liquide soit totalement évaporé et que le potiron soit légèrement caramélisé. Retirez du feu et laissez tiédir. Puis passez le potiron au mixeur pour le réduire en une purée fine.

Préchauffez le four th. 7 (210°C).

Déroulez la pâte, garnissez-en un moule beurré et piquez le fond avec une fourchette.

Dans un saladier, fouettez la crème avec les oeufs, le sucre en poudre restant et la cannelle.

Ajoutez-y la purée de potiron confit. Mélangez bien.

Versez la préparation dans le fond de tarte. Enfourez et faites cuire 20 à 25 minutes.

A la sortie du four, démoulez et laissez refroidir sur une grille.

Au moment de servir, décidez des copeaux de bâton de cannelle et saupoudrez de sucre cristal.

Associations de Wolfisheim !

Un article à soumettre...

L'annonce d'un événement...

Un témoignage...

Une critique constructive...

Une seule adresse : wolfiinfo@gmail.com

Déposez votre demande, à cette adresse et, dans la mesure du possible, notre traitement de votre demande, afin de la faire paraître dans votre prochain Wolfi Info.

8ème SALON DES ASSOCIATIONS

La Maison des Associations
1a, place des Orphelins 67000 STRASBOURG
tél : 03 88 25 19 39 fax : 03 88 37 97 25
site web : <http://www.mdas.org>



le 8ème Salon des associations
se tiendra les 11 et 12 octobre 2008
de 10h à 19h
dans le hall 20 du Wacken à Strasbourg

L'association Aqua Tonic organise sa 10ème
« Bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants »

Dimanche 16 novembre de 10h à 17h
Salle polyvalente de Wolfisheim

Inscription et renseignements :

Sylvie Schwartz à bourseauxjouets@gmail.com



Vendredi 3 octobre à 19h30

► Projection - Conférence

Randonneurs, passionnés de montagne et d'aventures, Jacques Marmet (*opticien à Strasbourg*), alpiniste amateur « *seven summiter* » (*ascension des plus hauts sommets des 7 continents*) nous fera partager sa passion et ses expériences.

► Foyer du fort Kléber

► Entrée libre



Calendrier des fêtes et manifestations

Septembre

21 Journées du Patrimoine Fort Kléber
28 Exposition artisanale CSC

Octobre

18/19 Kermesse de la **Paroisse Protestante** CSC
21 Don du sang Oberschaeffolsheim
25/26 Exposition avicole CSC

Novembre

11 Commémoration de l'Armistice Monument+SP
Défilé de la St Martin Village
16 Bourse aux Jouets CSC
29/30 Concert enfants de la dioxine CSC

Décembre

6/7 Marché de Noël Square
14 Fête de Noël des seniors CSC
21 Fête de Noël des pensionnaires **Au Fil de l'Eau**

Marché de Noël



La commune organisera son traditionnel marché de Noël le samedi 6 et/ou dimanche 7 décembre prochain au square du bœuf rouge. Les commerçants non sédentaires, artistes ou autres personnes intéressées souhaitant participer à ce marché peuvent contacter l'adjoint responsable « Loisirs et Fêtes » par courrier ou fax à adresser à la Mairie, en précisant l'objet de leur stand, ou au 06 70 08 19 05.

Déchèterie mobile/Objets encombrants Calendrier 2008

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Déchèterie mobile	Lundi 15	Mercredi 15	Samedi 15	Lundi 15
Déchèterie spéciale végétaux	Mercredi 24	Vendredi 31	Samedi 29	/
Objets encombrants	Mercredi 24	/	Mercredi 26	/

Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi	Le samedi
Déchèterie mobiles	De 11 H à 19 H	De 9 H à 17 H
Déchèterie spéciale végétaux	De 14 H à 19 H	De 10 H à 17 H

Déchèterie fixe : rue de l'Abbé Lemire à Strasbourg-Koenigshoffen
Ouvert du lundi au samedi de 8 H à 19 H et le dimanche de 8 H à 12 H

Mobilier ludique

Le mobilier ludique équipant le square Charles Spindler, situé à l'angle de la rue Hans Arp et la rue Hans Haug Balthasar, ne répondait plus, en matière de sécurité, aux normes en vigueur.

Une nouvelle combinaison de jeux va, très prochainement, être installée pour un jeune public de 2 à 10 ans, proposant une palette d'activités variées afin de permettre aux enfants de tous tempéraments de s'exprimer dans des conditions de sécurité optimale.

Les exigences qualitatives ont également été recherchées en termes de robustesse, fiabilité et intégration dans l'environnement.

Néanmoins, il est rappelé que l'utilisation de cette aire de jeux reste placée sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte accompagnateur.

